Le CESE a voté son avis sur "le logement autonome des jeunes"

Séance plénière du mercredi 23 janvier 2013

PUBLIÉ LE 23/01/2013

Alors que les moins de 30 ans consacrent près de deux fois plus de leurs ressources à se loger que l'ensemble de la population, le Conseil économique social et environnemental est convaincu que faciliter l'accès au logement autonome pour les 18-29 ans fait partie intégrante d'un projet de société et suppose la mise en œuvre d'un ensemble de solutions diversifiées, combinant orientations générales des politiques de logement et mesures spécifiques. En ce sens, la section de l'aménagement durable des territoires présidée par Jean-Alain Mariotti a confié à Claire Guichet (groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse), l'avis sur « Le logement autonome des jeunes ».
Cet avis a été voté ce jour en séance plénière avec 168 votants : 150 voix pour, 10 voix contre et 8 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026